



Direction de la solidarité et
de la cohésion sociale

Tél. 03 20 66 58 15
Fax. 03 20 66 58 35

DECISION

DEC/2024/AS/21

Le Maire de la Ville de Hem,

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération DEL/2020/DG/4 du Conseil Municipal de Hem en date du 23 mai 2020, portant délégation d'attribution dudit Conseil à Monsieur le Maire,

Considérant qu'il y a lieu de passer une convention avec l'association Art and Play portant sur la réalisation d'ateliers créatifs dans le cadre du programme d'animations seniors de la Ville, en 2024.

DECIDE

ARTICLE 1 : de passer avec l'association Art and Play, sise au 48 rue Franklin Roosevelt - 59420 Mouvaux, une convention portant sur la réalisation d'ateliers collectifs dans le cadre du programme d'animations seniors de la Ville, en 2024.

ARTICLE 2 : La prestation consistera à dispenser : 3 ateliers créatifs dans le cadre du programme d'animations seniors de la Ville, en 2024.

Les dates et horaires convenus sont susceptibles d'être modifiés exceptionnellement, après consultation de la structure.

En cas de crise sanitaire entraînant des mesures de restriction ayant un impact sur les interventions, la ville pourra annuler la ou les prestations prévues sans que celles-ci ne puissent lui être facturées.

ARTICLE 3 : L'organisateur s'engage à payer la prestation 2024, sur présentation d'une facture établie par le prestataire, comme suit :

- 1 716 euros TTC (mille sept cent seize euros TTC), après la dernière prestation.

Le montant total de la prestation ne pourra en aucun cas excéder la somme budgétée par la ville dans le cadre du Projet gérontologie pour l'année 2024, soit **1 716.00 euros TTC (mille sept cent seize euros TTC)**.

ARTICLE 4 : Les dépenses seront imputées sur les crédits ouverts au budget de l'exercice en cours.

ARTICLE 5 : Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Trésorier Principal de Villeneuve d'Ascq sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.



A Hem, le

23 JAN 2024

Francis VERCAMER

Maire de HEM

Vice-président de la MEL